

MB35 – COMMENT EFFECTUER LES LECTURES DE CARTES AVEC REID ?

1 RÉGLEMENTATION

La règle principale est : **la lecture de la puce de la carte d'identité doit être effectuée à chaque visite.**

Si la carte d'identité n'est pas disponible ou n'existe pas, alors des exceptions sont prévues. *Art. 32/4. Sauf disposition contraire, chaque contact avec le bénéficiaire donne lieu à la lecture électronique du document d'identité. En cas d'utilisation d'un document d'identité qui comporte une puce, le dispensateur doit lire celle-ci.*

- Règle des 90% / 10%

- Dans 90 % des cas au moins, la **lecture électronique** d'un de ces documents doit être effectuée à chaque visite :
 - Carte d'identité électronique belge valide (eID), carte d'étranger électronique valide ou document de séjour électronique valide.
 - Attestation valide de perte ou de vol d'un de ces 3 types de documents.
 - Carte ISI+ valide.
 - Attestation d'assuré social valide délivrée par une mutualité.
 - **Important :**
Utilisez toujours le document disponible situé le plus haut dans cette liste.
- Dans 10 % des cas maximum :
 - Lecture du code-barres indiqué sur la vignette de la mutualité.
 - Lecture du code-barres indiqué sur la vignette de la mutualité.
 - Introduction manuellement du numéro d'identification de la sécurité sociale (NISS).
 - **Attention :**
 - Vous devez justifier l'utilisation d'une vignette et/ou de l'encodage manuel.
 - Dans le Mobi33, vous pourrez sélectionner la raison dans une liste imposée par l'INAMI.

- Pas de lecture de carte ?

Lorsqu'il n'y a pas de lecture d'un des documents d'identité, vous **ne pouvez pas** appliquer le tiers payant.

- Plus d'informations sur le site de l'INAMI


<http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/infirmiers/Pages/lecture-e-lid.aspx>

2 COMMENT LIRE UNE CARTE D'IDENTITÉ EID AVEC REID ?

- S'identifier dans le ReID :



- Allumer votre lecteur eID Bluetooth.

 *Attention le lecteur doit au préalable avoir été jumelé avec votre appareil mobile.
Cf Procédure MB31 - Comment connecter mon lecteur Bluetooth ?*

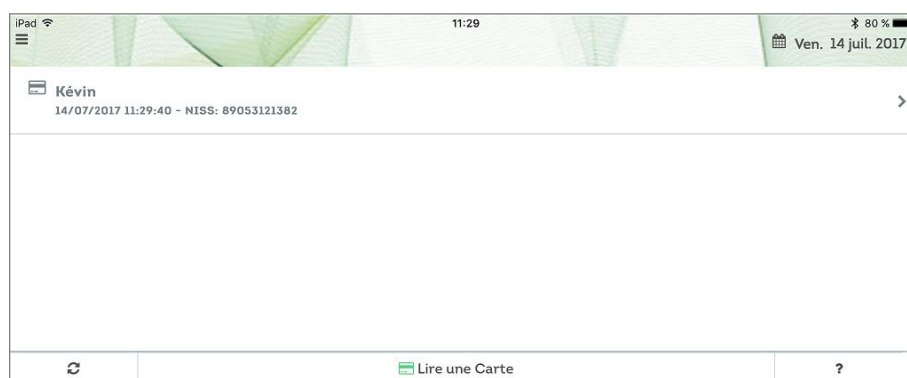
- Le ReID est capable de se reconnecter automatiquement à votre appareil (en 3-4 secondes).
Lorsque la connexion est établie, l'icône carte en bas à droite apparaît en vert.



- Lorsque l'icône est en vert, insérer la carte dans le lecteur eID.
 - Automatiquement le ReID détecte l'insertion de la carte et charge les données du patient.
 - Si c'est la première fois que la carte du patient est lue, alors la photo d'identité de ce patient est également transférée.
- Appuyer sur **Enregistrer** pour sauvegarder cette lecture



- Cette lecture apparaît dans la liste des lectures du jour

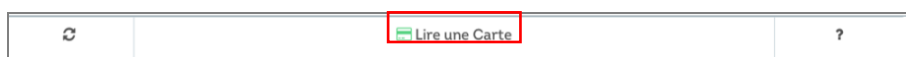


3 COMMENT LIRE UNE AUTRE CARTE ?

- **RAPPEL**
 - La réglementation impose que si le patient dispose d'une carte à puce, cette puce doit être lue à chaque visite.
 - Si le patient n'a pas sa carte d'identité à puce, vous pouvez lire un autre document valide (en fonction des priorités de lecture).

- **Procédure pour lire une carte**

- Appuyer sur l'icône « Lire une carte » (en bas de l'écran)







- Dans **type de lecture**, veuillez sélectionner le type de document que le patient possède.
Remarque : l'ordre de priorité des lectures est respecté dans la liste déroulante.



- En fonction du type de lecture sélectionné, le menu du bas change.
Remarque : l'ordre de priorité du mode de lecture est respecté (de gauche à droite).



- Voici les types de lectures disponibles :

	Lecture d'une carte à puce via le lecteur Bluetooth.
	Scan du QR-Code de la carte ISI+ via l'appareil photo de votre appareil mobile.
	Scan du lecteur code-barre via l'appareil photo de votre appareil mobile.
	Encodage manuel